

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1422

présenté par  
M. Véran, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« stupéfiantes »

le mot :

« stupéfiants ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.